

# **CFDT - CGT - USAJ/UNSA des services judiciaires**

## **TOUS EN GREVE**

Le 23 mars, nos organisations syndicales appellent à la mobilisation interprofessionnelle des actifs et des retraités pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail, et les retraites.

A cette occasion, nous comptons sur une très forte participation des personnels de justice.

**Dans la continuité, nous avons déposé un préavis de grève reconductible à compter du 24 mars 2010 pour dénoncer :**

- la détérioration des conditions de travail liée au manque crucial d'effectifs,
- l'augmentation de la charge de travail,
- le non respect des garanties minimales sur la durée du temps de travail,
- les difficultés à récupérer les très nombreuses heures supplémentaires,
- le report récurrent des congés "pour nécessité de service".

Nous nous inquiétons aussi très fortement des réformes statutaires en cours concernant les menaces qui pèsent également sur le devenir des corps des greffiers et greffiers en chef.

**Nous demandons donc l'ouverture de négociations sur :**

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- l'arrêt de la suppression de postes</li><li>- un recrutement de personnels titulaires de toutes catégories,</li><li>- les conditions de travail des fonctionnaires,</li><li>- les moyens budgétaires permettant aux services de fonctionner dans des conditions normales</li><li>- la revalorisation substantielle de l'indemnité d'astreinte</li><li>- les réformes statutaires pour les catégories A et B.</li></ul> |
|--|

## **Mobilisation générale**

**Poursuivons le mouvement du 23 mars**

**Amplifions le dans les services judiciaires par une grève reconductible  
à compter du mercredi 24 mars**

\* Le 23 mars, RV pour un rassemblement sur les marches du palais de Paris à 13 h, pour rejoindre la manifestation place de la République.

\* Le 24 mars, même endroit même heure pour une assemblée générale des collègues parisiens afin de discuter des suites du mouvement.

Pour les autres juridictions des ressorts des Cours d'appel de Paris Versailles et l'ENM Paris, des Assemblées générales seront organisées avec les représentants locaux de nos 3 organisations

Paris, le 17 mars 2010.

Paris, le 17 mars 2010.